

Belgium-Spa: Personal care products

OJ S 2/2014 03/01/2014

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Intercommunale du centre d'accueil Les Heures Claires

Postal address: Avenue Reine Astrid 131

Town: Spa

Postal code: 4900

Country: Belgium

For the attention of: Monsieur Bernard Ribourdouille

E-mail: info@cahc.be

Telephone: +32 87774161

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=403571

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

«Fourniture de matériel d'incontinence pour la période du 1.6.2014 au 30.6.2016»

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: L'intercommunale du centre d'accueil « Les Heures Claires » (CAHC), l'intercommunale du centre hospitalier régional hutois (CHRH), l'association intercommunale d'oeuvres médico-sociales (AIOMS), le CPAS d'EUPEN, le CPAS de Waimes, le CPAS de Malmedymarienheim raeren asblkatharinenstift astenet asblst franziskuszentrum eupen asbl.

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La fourniture du matériel d'incontinence pour les pouvoirs organisateurs suivants : intercommunale du centre d'accueil « Les Heures Claires » SCRL. (CAHC) Avenue Reine Astrid 131 à 4900, Spa Association Intercommunale, Centre Hospitalier Régional de Huy Scrl. (CHRH) – secteur CRUE des Trois Ponts 2 à 4500; Huy Association Intercommunale d'oeuvres médico-sociales (AIOMS), rue de la Clinique 24 à 4850 Moresnet, CPAS d'Eupen Limburgerweg, 5 à 4700 Eupen; CPAS de Waimes, place Baudouin, 1 à 4950 Waimes; CPAS de Malmedy, place des Arsilliers, 2 à 4960 Malmedy; Marienheim Raeren ASBL spitalstrasse, 60 à 4730 raerenkatharinenstift astenet asblstiftstrasse, 9 à 4711 walhornst franziskuszentrum eupen asblhufengasse, 2 à 4700 Eupen.

II.1.6. CPV code(s)

33700000 Personal care products

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Vu le mode de facturation, le cautionnement n'est pas exigé. Cette dérogation est justifiée par le système de facturation. Les factures sont adressées après chaque livraison, à chaque PO individuellement. Le délai de vérification de 30 jours et le délai de paiement de 30 jours commençant après le délai de vérification, permette d'assurer un contrôle optimal.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3.

Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Absence d'une situation d'exclusion pour les sociétés établies en Belgique :

- l'attestation ONSS (avec cachet sec) se rapportant à l'avant dernier trimestre civil écoulé par rapport au jour de l'ouverture des offres (3ème trimestre 2013),
 - une attestation fiscale, portant sur la dernière période fiscale écoulée, dont il résulte que le soumissionnaire est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles,
 - une attestation des services de la TVA, datant de moins de 6 mois à la date d'ouverture des offres, dont il résulte que le soumissionnaire est en règle par rapport à ses obligations en matière de TVA,
 - l'extrait de casier judiciaire de la personne représentant le soumissionnaire (administrateur délégué ou équivalent) datant de moins de 6 mois,
 - une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne se trouve dans aucun des cas visés à l'article 61 de l'AR du 15 juillet 2011. Le modèle de déclaration sur l'honneur figure à « 5. Déclaration sur l'honneur » du présent cahier spécial des charges ;
- Pour les sociétés établies à l'étranger :
- l'attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que ses obligations au paiement des cotisations de sécurité sociale sont satisfaites,
 - l'attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que ses obligations en matière fiscale sont satisfaites,
 - l'attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que ses obligations de TVA sont satisfaites,
 - l'équivalent de l'extrait de casier judiciaire de la personne représentant le soumissionnaire (administrateur délégué ou équivalent),
 - une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne se trouve dans aucun des cas visés à l'article 61 de l'AR du 15 juillet 2011. Le modèle de déclaration sur l'honneur figure à l'annexe 3 du présent cahier spécial des charges.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — une déclaration bancaire dont le modèle figure à « 6. Déclaration bancaire » au cahier spécial des charges,

— les bilans et comptes de résultat au format BNB pour les trois derniers exercices comptables clôturés — une attestation sur l'honneur, basée sur le bilan comptable du dernier exercice clôturé, mentionnant le montant des capitaux propres. Par capitaux propres, il faut entendre les comptes de classe 1 et plus précisément de 10 à 15, du Plan Comptable Minimum Normalisé. Le montant des capitaux propres doit être au moins de 1 000 000 (un million) d'euros.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Cinq certificats établis ou visés par l'autorité compétente (secteur public) ou par l'acheteur (secteur privé) pour au moins cinq marchés pendant les trois dernières années. Un soumissionnaire peut, le cas échéant, faire valoir les capacités d'autres entités (au nom

desquelles le soumissionnaire procure également l'ensemble des documents mentionnés ci-dessus). Dès lors, le soumissionnaire doit prouver que pour l'exécution de ce marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Le prix - Le prix est le montant total du marché, tel que mentionné par chaque soumissionnaire sur le document « 3. Inventaire ». Les soumissionnaires sont classés du prix le moins élevé au plus élevé pour l'ensemble du marché. Le premier classé obtient 40 points. Le 2ème classé obtient 20 points, le troisième et suivant obtiennent 10 points. Weighting 40
2. La qualité du produit – celle-ci comprend : pour chaque article, le respect du pouvoir d'absorption mentionné dans « 2. Clauses techniques » ; le confort pour le patient et l'absence de rougeur ou d'irritation cutanée ; la facilité de pose et la solidité (déchirures, possibilités de réutilisation) ; la facilité de repérage de la taille ; la facilité de lecture du témoin de saturation. Remarque : l'ouate cellulosique sera évaluée uniquement sur la solidité et le pouvoir d'absorption. Ces éléments sont évalués par le jury lors des tests sur base du document « 7. Qualité du produit ». Les soumissionnaires sont classés de l'appréciation globale la plus élevée à la moins élevée. Le premier classé obtient 30 points, le second classé obtient 10 points, le troisième et suivant obtiennent 0 point.. Weighting 30
3. La qualité du service durant toute la durée du marché — qui comprend : la formation du personnel de soins amené à utiliser le matériel d'incontinence ainsi que le suivi sur le terrain de cette formation ; le suivi périodique des consommations par intercommunale, par établissement et par services ; le suivi périodique du coût par personne incontinente par intercommunale, par établissement et par services ; l'intervention sur site à la demande. Ces éléments sont évalués par le jury lors des tests sur base du document « 8. Qualité du service ». Les soumissionnaires sont classés de l'appréciation globale la plus élevée à la moins élevée. Le premier classé obtient 20 points, le second classé obtient 5 points, le troisième et suivant obtiennent 0 point.. Weighting 20
4. Le conditionnement – comprenant la facilité de manutention des conditionnements (volumes, poids, ..). Ces éléments sont évalués par le jury lors des tests sur base du

document « 9. Conditionnement ». Les soumissionnaires sont classés de l'appréciation globale la plus élevée à la moins élevée. Le premier classé obtient 10 points, le second et suivant obtiennent 0 point.. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

INC14-16

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 3.3.2014 - 10:00

Payable documents: yes

Price: 25,00 EUR

Terms and method of payment: Le cahier spécial des charges et ses annexes seront envoyés par courrier recommandé dès réception de la somme de 25 EUR versée sur le compte de l'Intercommunale du CAHC - IBAN : BE12 0910 1176 2792 (BIC : GKCCBEBB). Merci de préciser, en communication le nom de votre société et l'adresse à laquelle les documents doivent être envoyés.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

3.3.2014 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 3.3.2014 - 10:00

Place:

Intercommunale du centre d'accueil "Les Heures Claires", Avenue Reine Astrid, 131 à 4900 Spa

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

31.12.2013